

## Droit de réponse

*Nommée et mise en cause par Monsieur Thierry Lenain dans son « Billet d'humeur » en page 30 du n°145 du printemps 1992, je vous demande, conformément à la loi du 29 juillet 1881, article 13, d'insérer le « droit de réponse » suivant :*

Monsieur Thierry Lenain peut dormir tranquille après sa provocation gratuite, je n'ai aucune raison de « m'aveugler au point de lui communiquer mon approbation » pour la bonne raison que je ne l'approuve absolument en rien, mais alors en rien !

D'abord parce qu'en attaquant *L'Europe mordue par un chien*, il s'indigne à propos d'un livre à vocation rigoureusement adulte, le titre de la collection « Majeur » en fait foi, ainsi que l'âge auquel s'adresse cette collection. Ce n'est ni son affaire ni la mienne et c'est se montrer pire censeur que tout autre que de vouloir régenter une littérature dans laquelle l'auteur ni l'éditeur ne sont soumis à l'éthique des « ouvrages pour la jeunesse ».

Ensuite, parce que je ne trouve pas qu'il soit « heureux que l'homosexualité soit banalisée » de la sorte dont Chris Donner la banalise dans *Les Lettres de mon petit frère*, collection Neuf, qui est, pour le coup, un livre pour enfants.

Et enfin, pour lui prouver avec cette petite mise au point, que quand on me cherche, c'est tout simple, on me trouve.

*Marie-Claude Monchaux*